

1881

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

1881

Ecrivez le millésime de l'année qui commence :
1881.

Regardez l'image de ce nombre dans une glace, ce sera encore

1881.

Ce caractère exceptionnel que le millésime demeure le même vu directement ou vu par réflexion est fort rare. Le cas ne s'est pas présenté depuis plus de sept siècles, c'est-à-dire depuis 1111. Il ne se présentera de nouveau que dans plus de six mille ans, en 8008.

Depuis le commencement de l'ère chrétienne, cette particularité du millésime s'est présentée quelquefois dans les deux premiers siècles et dans le neuvième : l'an 11, 88, 101, 818, etc.

La salle d'armes.

L'escrime a toujours compté dans notre bonne ville de fervents adeptes, et le nombre des amateurs sérieux y est considérable. Si quelques-uns, ensuite de circonstances diverses, ont suspendu leurs exercices réguliers, le zèle se ranime à l'heure qu'il est, et, si modestement qu'on recommence, au moins on travaille avec entrain.

Entre cinq et huit heures du soir, si vous passez par la rue de la Tour, ainsi appelée d'un édifice qui a vu, dit-on, bien des massacres fameux, vous entendrez sans doute un cliquetis d'épées mêlé d'appels du pied bruyants et cadencés. Car l'ancienne salle a déménagé, depuis qu'on a démolé les vieux murs de la Cité qui l'abritèrent si longtemps.

Le local est simple : une salle et une petite chambre contiguë, qui sert de vestiaire. Les seuls ornements sont les fleurets et les masques, pendus à la muraille aux places assignées à leurs propriétaires respectifs. C'est à ce propos qu'un élève prétendait l'autre jour reconnaître, à la silhouette d'un masque, à quel tireur il appartient ; il est sûr que certains profils accentués ne s'accommoderaient pas de tous les masques ; il leur faut une courbure toute particulière pour être à l'aise.

Dans la plus grande des deux salles, le maître donne la leçon, et les élèves s'exercent entre eux

ou font assaut. Un vaste champ s'ouvre ici à l'observation : les types de tireurs varient à l'infini.

Tantôt un grand sec, fendu comme un compas, larde à distance un petit monsieur tout rond, qui subit philosophiquement sa destinée, se disant sans doute avec mélancolie qu'en ce monde les petits sont faits pour être mangés par les grands.

Ou bien les rôles changent, et c'est un tireur petit et adroit qui s'insinue avec beaucoup de souplesse dans le jeu de son adversaire et le crible littéralement de coups de bouton, si bien que le grand furieux, énervé, pousse, à chaque nouveau touché, de petits cris d'indignation, qui font la joie de la galerie.

On remarque aussi le tireur soucieux de sa réputation, qui nie au besoin un coup reçu ou en conteste la valeur. S'il est maigre, par exemple, il déclare le coup trop court. Sur quoi un élève plus... avantaagé observe, en faisant un retour sur lui-même, qu'en pareil cas il eût été inmanquablement perforé. D'autres, au contraire, poussent si loin la galanterie, qu'à les en croire l'adversaire a toujours raison, et c'est un plaisir que de les entendre crier d'une voix vibrante un « touché ! » énergique et convaincu.

On a inventé, il n'y a pas longtemps, un nouveau coup, qui s'appelle le « coup de quatre francs. » Les deux adversaires partent en même temps pour attaquer et s'enferment avec tant d'élan, que les deux fleurets plient et se cassent. Les lames gisent à terre, et chaque lame coûte deux francs. C'est bien, n'est-ce pas, le « coup de quatre francs » ?

Les costumes sont aussi divers que les tireurs. Il y a toujours un monsieur qui fait des armes parce qu'il estime convenable d'aller de temps à autre à la salle. Celui-là est vêtu de neuf de la tête aux pieds. Le plastron est neuf, les fleurets sont neufs ; souvent l'élève l'est aussi.

Quant au vestiaire, c'est un réceptacle de mille objets d'habillement et d'armement, qu'une surveillance attentive peut seule maintenir dans un ordre relatif. C'est dans ce sanctuaire que le tireur dépouille ses vêtements et endosse la veste de peau et le pantalon de triège qui sont l'accessoire obligé de ses exercices.

Ce lieu retiré renferme un recoin plus secret encore. Dans un angle du vestiaire, un grand